



## Province des îles Loyauté

### AVIS D'APPEL D'OFFRES MODIFICATIF

#### GESTION ET EXPLOITATION DU CENTRE DE TRI DE WADRILLA – OUEVA

La province des îles Loyauté, maître d'ouvrage, informe messieurs les entrepreneurs qu'elle lance un appel d'offres ouvert à une entreprise générale avec sous-traitants agréés, ou en groupement conjoint d'entreprises pour la gestion administrative et technique du centre de tri de Wadrilla – Ouvéa.

- Gestion et exploitation du centre de tri de WADRILLA OUEVA – Traitement des déchets REP -

#### CONSULTATION ET RETRAIT

Le Dossier de Consultation aux Entreprises (DCE) peut être consulté et retiré gratuitement :

- sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie sur le site [www.marches publics.nc](http://www.marches publics.nc)
- à la Direction de l'Environnement de la province des îles Loyauté (DENV) Secrétariat BP 50 – 98820 We Lifou Nouvelle-Calédonie
- à la Direction Générale des Services d'Ouvéa de la province des îles Loyauté (DGSO-PIL) BP 24 – 98814 Ouvéa

#### REMISE DES OFFRES

Les offres devront parvenir par la plateforme marché public ou par sous pli recommandé ou déposées contre récépissé au secrétariat de la direction de l'Environnement à la province des îles Loyauté, BP 50 - 98 820 Wé LIFOU au plus tard le **Lundi 09 DECEMBRE 2024 A 16H00 au lieu du Lundi 02 DECEMBRE 2024 A 16H00** ou par la poste, par pli recommandé avec avis de réception postal, et parvenir à destination avant ces mêmes date et l'heure limites, et ce à l'adresse suivante :

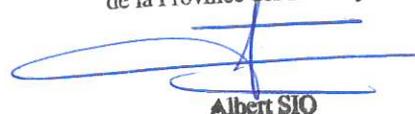
Direction de l'Environnement  
de la province des Iles Loyauté  
Secrétariat  
BP 50 - 98 820 WE – Lifou  
Nouvelle Calédonie

L'attention des soumissionnaires est attirée sur la nécessité du strict respect des clauses figurant au règlement particulier de l'appel d'offres (RPAO) joint au dossier de consultation des entreprises (DCE).

Les candidats restent engagés par leurs offres pendant un délai de 120 jours à compter de la date de remise des offres.

La province des îles se réserve le droit de ne pas donner suite ou de ne donner qu'une suite partielle au présent appel d'offres.

Le Secrétaire Général Adjoint  
de la Province des Iles Loyauté



Albert SIO